



Message au sujet de la chorale des Moineaux du Val-de-Marne

Suite à la publication de l'article du Parisien consacré à la chorale des Moineaux de Nogent sur Marne, repris par l'émission « Envoyé Spécial » du jeudi 30 mars, le diocèse de Créteil exprime sa peine et sa douleur devant les témoignages éloquentes d'agression sur mineurs, au sein de cette chorale. Nous pensons avant tout aux personnes qui ont souffert et à leurs familles.

L'aveuglement de tous les acteurs de cette époque et durant des années, y compris celui du diocèse en 1972 à l'égard d'un directeur prêtre, est à la fois affligeant et dramatique.

Aujourd'hui, tout témoignage révélé aux autorités diocésaines concernant des faits de maltraitance sur mineurs fait l'objet d'un signalement auprès de la justice étatique. Un protocole a été signé avec le Procureur de la République afin de faciliter le traitement de ces signalements.

Créteil, le 31 mars 2023